

FONDS MLD

RAPPORT ANNUEL – 2016

En 2016, le conseil d'administration de l'association a pris l'engagement de modifier la partie charitable de l'association, de la séparer et la rendre indépendante de l'association.

La première étape de cette transformation fut de changer le nom de la « Caisse fiduciaire de bienfaisance de l'Association des vétérans de la GRC » à « Fonds Maintiens Le Droit ». Ce nouveau nom a été approuvé par l'Agence du revenu du Canada en août 2016 comme nom officiel de l'organisme de bienfaisance. En même temps, quatre noms commerciaux ont été approuvés et l'organisme de bienfaisance fonctionne maintenant en utilisant le nom commercial « Fonds MLD ».

La deuxième étape de cette transformation a été la nomination provisoire des fiduciaires pour superviser l'administration et la gestion de cette entité révisée. Ces nominations ont été rendues permanentes lors de la réunion du conseil d'administration de l'Association qui a suivi l'AGM de 2016. Chaque fiduciaire, à l'exception des nominations initiales, est nommé pour un mandat de trois ans, sans limitation du nombre de mandats à remplir. Les nominations initiales ont été échelonnées pour assurer la continuité du conseil d'administration. Nommés au conseil d'administration en 2016 étaient:

- E. Keith Trail, Nanaimo, Colombie-Britannique (mandat de 3 ans) – président
- Ian Atkins, Bedford, Nouvelle-Écosse (mandat de 2 ans)
- Gerald (Jerry) Plastow, St. Albert, Alberta (mandat de 2 ans)
- Roy Berlinquette, Navan, Ontario (mandat de 1 an)
- Robert (Bob) Hurman, Paradise, Terre-Neuve & Labrador (mandat de 3 ans)
- John Francis, Brockville, Ontario (mandat de 3 ans) – Trésorier (Secrétaire nommé par le conseil des fiduciaires)

La troisième étape a été la modification des « objectifs de l'organisme de bienfaisance » pour permettre une plus grande utilisation des fonds de l'organisme pour aider des anciens membres de la GRC, en particulier des membres de l'Association. Cette étape exigeait aussi de fournir à la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada un ensemble révisé des « buts et objectifs » pour leur approbation. Sans l'approbation de l'ARC, les décaissements de l'organisme pourraient contrevenir à la Loi de l'impôt sur le revenu et entraîner la révocation du statut d'organisme de bienfaisance. Ces objectifs révisés ont été soumis à l'ARC en juillet 2016 et, à la fin de 2016, n'avaient pas encore été approuvés pour leur mise en œuvre. L'organisme de bienfaisance conserve toutefois son rôle de bienfaisance en acceptant des dons pour le Fonds MLD (et en émettant des reçus officiels pour fins d'impôt aux donateurs admissibles et effectue des décaissements en vertu des objectifs et buts actuels. Le Fonds MLD n'est tout simplement pas encore autorisé à déboursier des fonds en vertu des buts et objectifs révisés.

La quatrième étape de cette transformation a été la mise en place d'un système de comptabilité indépendant et d'un compte bancaire indépendant pour permettre le transfert des fonds de l'Association aux fiduciaires. Cela s'est fait en novembre 2016.

Les fiduciaires, en attendant l'approbation de l'ARC, procèdent à l'établissement de politiques et de procédures afin que le Fonds MLD puisse commencer ses opérations une fois que l'approbation de l'ARC aura été reçue.

Le Fonds MLD a son bureau dans celui de l'Association des vétérans de la GRC à Ottawa, et possède une adresse électronique indépendante: mldtrustfund@gmail.com

Les états financiers du Fonds Maintiens Le Droit pour 2016 sont joints et il est à noter que ces informations financières sont intégrées aux états financiers consolidés de l'AVGRC pour 2016.

E. Keith Trail

Président du Fonds MLD

Fonds Maintiens Le Droit
Bilan au 31 décembre 2016

ACTIFS

ACTIFS À COURT TERME

Compte à la Banque Scotia	216 294.43
Comptes à recevoir (Note 1)	<u>16 255.76</u>
Total – comptes à recevoir	<u>16 255.76</u>

Total des actifs à court terme 232 550.19

TOTAL DES ACTIFS 232 550.19

PASSIF

Passif à court terme

Compte payable	<u>40.10</u>
----------------	--------------

Total du passif à court terme 40.10

TOTAL DU PASSIF 40.10

VALEUR NETTE

Capitaux propres

Bénéfices non répartis – Fin de l'année précédente	231 602.11
Bénéfices d'exploitation	907.98

Total Capitaux propres 232 510.09

PASSIF ET VALEUR NETTE 232 550.19

Note 1: Les comptes à recevoir représentent les fonds versés sur le compte de la Charité (avant d'être transféré au Fonds MLD) au nom de l'Association et ces fonds sont remboursables par la Caisse fiduciaire de bienfaisance de la GRC par l'entremise de l'Association des vétérans de la GRC. Les comptes recevables proviennent de l'Association des vétérans de la GRC comme l'a noté l'expert-comptable au cours de la vérification de 2016.

Fonds Maintiens Le Droit

État des revenus et dépenses – 1 janvier au 31 décembre 2016

REVENUS

Dons

Dons commémoratifs	1 119.55
Dons en nature	194.92

Total des Dons 1 314.47

Autres revenus

Revenus d'intérêt	113.55
Revenus divers	1.00

Total – Autres revenus 114.55

TOTAL – REVENUS 1 429.02

DÉPENSES

Dépenses Générales & Administratives

Courrier & frais de poste	38.40
Logiciel et équipement informatiques	307.92
Intérêts & frais bancaires	173.02
Fournitures de bureau	1.70

Total – Dépenses Générales & Administratives 521.04

TOTAL – DÉPENSES 521.04

REVENU NET 907.98